

**Assemblée générale**

Distr. générale  
13 décembre 2019  
Français  
Original : russe

**Soixante-quatorzième session**

Point 39 de l'ordre du jour

**Nécessité de lever le blocus économique, commercial  
et financier imposé à Cuba par les États-Unis  
d'Amérique****Lettre datée du 6 décembre 2019, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite par le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie concernant la solidarité avec le peuple de la République de Cuba et les perspectives de consolidation des relations russo-cubaines.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de l'ordre du jour.

(Signé) V. Nebenzia



## **Annexe à la lettre datée du 6 décembre 2019 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

### **Déclaration du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie concernant la solidarité avec le peuple de la République de Cuba et les perspectives de consolidation des relations russo-cubaines**

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale, le 7 novembre 2019, de la résolution intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Ce document, approuvé pour la vingt-huitième fois à une écrasante majorité par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, réaffirme le soutien de la communauté internationale à l'indépendance de Cuba.

Le Conseil de la Fédération condamne fermement les actes destructeurs que les États-Unis d'Amérique commettent contre Cuba depuis soixante ans et qui constituent une agression économique de fait du peuple cubain. Pour l'année écoulée seulement, le préjudice résultant de l'embargo imposé à Cuba par les États-Unis a représenté plus de 4 milliards de dollars des É-U et s'élève à près de 1 000 milliards de dollars des É-U depuis le début.

Les sanctions unilatérales qui sont prises en contournant le Conseil de sécurité n'ont qu'un seul objectif, contraindre les gouvernements d'États souverains à agir dans l'intérêt de ceux qui usent de la répression économique. Toutefois, l'inflexibilité dont Cuba a fait preuve a incité d'autres pays, qui ont eux aussi subi l'agression économique des États-Unis d'Amérique, à résister et à continuer de mener une politique indépendante. La politique néocoloniale de sujétion économique est illégale et proprement inacceptable dans le monde multipolaire émergent. Il faut s'efforcer par tous les moyens d'éradiquer des relations internationales contemporaines cette pratique antidémocratique qui viole les droits et libertés de la personne.

Le Conseil de la Fédération réaffirme sa position de principe, à savoir qu'il est solidaire du peuple ami de Cuba et favorable au développement de relations multilatérales avec la République de Cuba. L'année 2019 marque le soixantième anniversaire de la reconnaissance du Gouvernement révolutionnaire de la République de Cuba par le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, et l'année 2020 le soixantième anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, ce qui constitue une autre raison de consolider le partenariat entre la Fédération de Russie et la République de Cuba, notamment dans la sphère parlementaire. En outre, en 2020, nos peuples célèbreront ensemble le soixante-quinzième anniversaire de la Grande Victoire.

La visite officielle d'une délégation du Conseil de la Fédération à Cuba, du 14 au 17 novembre 2019, a montré qu'il existait un fort potentiel en matière de relations interparlementaires entre nos pays et elle a permis d'établir des directives claires concernant le développement de telles relations en vue d'approfondir et d'intensifier la coopération bilatérale dans son ensemble. Les parlementaires russes et cubains coopèrent activement au sein de l'Union interparlementaire et d'autres forums internationaux, partageant une même approche des questions relatives à la démocratisation des relations internationales et à la lutte contre les mesures unilatérales visant à exercer une pression politique et économique sur des États souverains.

Le Conseil de la Fédération demande aux parlements des États étrangers, à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union interparlementaire, à l'Assemblée interparlementaire des États membres de la Communauté d'États indépendants, à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de sécurité collective, au Parlement latino-américain et caribéen, au Parlement centraméricain, au Parlement du Marché commun du Sud, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et au Parlement européen d'exprimer leur soutien au peuple cubain et de condamner fermement l'embargo économique, commercial et financier qui continue d'être imposé à la République de Cuba.

Le Conseil de la Fédération  
de l'Assemblée fédérale  
de la Fédération de Russie